



Bilan annuel 2023

LES FRIMOUSSES
Commune de Bouc Bel Air



PARTIE 1	5
DONNÉES D'ACTIVITE	5
PARTIE 2	7
LE MULTI ACCUEIL Qualité d'accueil et projet pédagogique	7
PARTIE 3	20
LE MULTI ACCUEIL Sécurisation du bâtiment	20
PARTIE 4	22
LE MULTI ACCUEIL Les professionnels	22
PARTIE 5	28
DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES	28



BULLES ET BILLES C'EST :

- **Une association engagée.**

Dans l'accompagnement personnalisé de la Politique Petite Enfance des Communes.

La volonté de **BULLES ET BILLES** est de développer et pérenniser des compétences locales, un partenariat et un réseau local, *ce à quoi nous œuvrons sur la Commune.*

Notre siège situé à VENELLES, est composé de six salariés, une Directrice Administrative et Ressources Humaines, une Directrice Pédagogique et Développement, deux Coordinateurs Petite Enfance, tous professionnels issus de la Petite Enfance, et deux techniciens de maintenance.

Nous travaillons en collaboration, dans le cadre d'un contrat annuel, avec un cabinet d'avocat, spécialisé en droit social et droit public.

Nos objectifs sont de :

- Proposer une prestation de qualité en maîtrisant les coûts
- Favoriser une gestion de proximité
- Accompagner chaque Commune dans la définition de ses besoins et la réalisation de ses projets
- Assurer la continuité du service public dans la transparence et l'équité
- Favoriser la culture locale, le Partenariat et le travail en réseau
- Favoriser l'embauche de salariés habitant la Commune ou sa proximité
- Faire de nos partenaires des acteurs
- Développer une politique de ressources humaines au plus près des besoins des salariés

Notre politique de développement s'appuie essentiellement sur la recherche **d'économies d'échelle, de mutualisation, de partenariat** avec les communes, tant au niveau de l'accompagnement des structures existantes que de notre force de proposition en termes d'assistance à maîtrise d'ouvrages sur de nouveaux projets, ainsi que du diagnostic de structures en difficultés.

Le projet social et pédagogique que nous proposons est un réel projet de territoire, travaillé en lien avec les acteurs intervenant dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance, de la culture et de l'éducation.

Il est axé sur l'accueil individualisé de l'enfant et de sa famille, sur la formation et la professionnalisation des équipes, et sur la place des familles dans les structures.

De plus dans le cadre du contexte sanitaire et alerte attentat, nous sommes très vigilants à la mise en place de protocoles précis et à leur stricte application dans chaque établissement.

- **Un partenaire reconnu dans le champ de la petite enfance**

9 multi accueils répartis dans les Bouches du Rhône.

L'année 2023 :

- marquée par le changement de gouvernance de l'Association en vue du rapprochement avec La Mutualité Française PACA SSAM.



La Mut', possède le premier réseau de services de soins et d'accompagnement mutualistes de la région dont 30 multi accueils répartis dans toute la région PACA, ce développement est le résultat d'un engagement local reconnu par les collectivités.

- une année en tension pour les équipes des multi accueils :

- Des difficultés récurrentes dans le recrutement de personnel en CDI ou dans les remplacements en CDD, quel que soit le niveau de qualification.
- Des mouvements de grève d'ordre national au sujet de la réforme des retraites et dans la continuité d'octobre 2022, contre les réformes dans le champ de la petite enfance qui ont généré la fermeture partielle ou totale de certains multi accueils

Bulles et Billes tient à souligner l'investissement de ses équipes au quotidien pour accueillir les familles et les enfants dans les meilleures conditions sanitaires et pédagogiques possibles.

- **Des fonctions support et métier en accompagnement des multi accueils**

Sur le plan administratif, la structure d'accueil travaille en lien avec les fonctions supports de l'entreprise dont les rôles sont parfaitement définis dans l'organisation générale.

Au sein de ces services, de nombreuses personnes, à des niveaux différents, sont amenées à contribuer, directement ou indirectement, au bon fonctionnement de l'établissement en collaboration étroite avec la Direction.

Direction Petite Enfance :

Directrices : Martine LATOUR, Fabienne FERRANDINI

Coordinations des établissements : Michel REVON, Sabine HELIAS, Grégoire ENSINA

- **Au quotidien, accompagnement de proximité des établissements**

Direction Ressources Humaines :

Directrice : Martine LATOUR

Assistante RH : Stéphanie TRANCHAND

Comptabilité :

Référente comptabilité : Isabelle MAYER

Assistants de gestion :

Référente familles : Séverine COUSIN

Référente familles : Béatrice LEONARD

Service Technique :

Factotum : Nicolas FREGEAC

Factotum : Gabriel TEDDE



- **Bulles et Billes est partenaire de votre commune. Aussi l'Association participe, comme souhaité, aux réunions proposées : mise en place de projets, pilotage et suivi de l'activité.**

Thématiques	Dates
Comités de Pilotage	
Rencontres Mairie : Point d'activité, suivi de gestion	Février- Avril- Novembre



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20241209-24_05_14-DE



PARTIE 1

DONNÉES D'ACTIVITE



TABLEAU DE BORD PUBLIC ACCUEILLI ET CONDITIONS D'ACCUEIL

LES FRIMOUSES

Activité	2023	2022
Nombre de jours d'ouverture	227,00	228,00
Capacité théorique (CT)	49 940,00	50 160,00
Heures facturées	44 069,00	41 910,00
Heures réelles	41 437,00	39 337,00
Totale participation parentale	82 635,00	73 319,00

Taux de fréquentation	88,24%	83,55%
Taux d'occupation réel	82,97%	78,42%
Taux de facturation	106,35%	106,54%
Prix moyen horaire (en €)	1,88	1,75

Typologie familles accueillies

Nombre d'enfants différents accueillis sur l'année	37	
taux horaire < à 1 €	8	21,62%
taux horaire entre 1 € et 1,49 €	7	18,92%
taux horaire entre 1,5 € et 1,99 €	7	18,92%
taux horaire au-delà de 1,99 €	15	40,54%
source Hopis : Etats et stats / rapport d'activité / 3. Participations familiales / valeur	37	

Nature et nombre des contrats

contrats réguliers	37	100,00%
contrats occasionnels	0	0,00%
37 0 ok		
Nombre de contrats de 4 à 5 jours	27	72,97%
Nombre de contrats de 2 à 3 jours	8	21,62%
Nombre de contrats de moins de 2 jours	2	5,41%
37 0 ok 0 ok		

Autres indicateurs

PAI Alimentaires	1
PAI Asthme	1
PAI Epilepsie	0
PAI Autres motifs	0
2	

Enfant présentant un handicap ou affection chronique	0
--	---

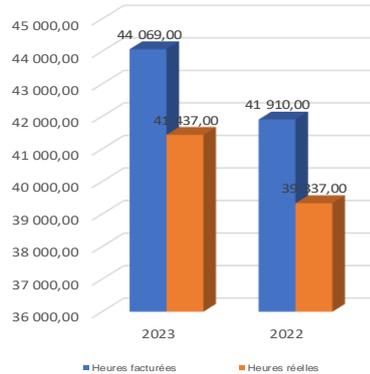
Nombre d'accidents ayant entraîné l'hospitalisation	0
---	---

Nombre d'accidents ayant entraîné intervention des secours	0
--	---

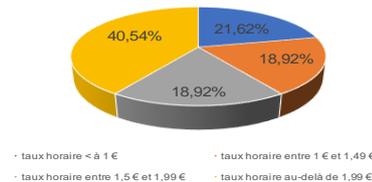
Nombre de décès d'enfant confié	0
---------------------------------	---

Bilan commission d'attribution des places (rentrée de septembre)	
Date commission attribution des places	06/03/2023
Nombre de départs	10
Nombre d'arrivées	12
Nombre de familles qui ont souhaité augmenter leur contrat d'accueil	1

Comparaison heures facturées / heures réalisées



Typologie des familles accueillies



Nature des contrats selon leur durée



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20241209-24_05_14-DE



PARTIE 2

LE MULTI ACCUEIL Qualité d'accueil et projet pédagogique



1. LES ESPACES D'ACCUEIL SONT CONVIVIAUX ET ADAPTÉS

1. MODALITÉ D'ORGANISATION DES ESPACES : AGRÉMENT, NOMBRE DES SECTIONS, NOMBRE DE PLACES PAR SECTION

L'agrément délivré à notre établissement en date du **01 Janvier 2010** permet d'accueillir **20** enfants dans nos locaux colorés, décorés par les réalisations plastiques des enfants.

L'établissement est organisé de la façon suivante :

- Deux SAS d'entrée
- 1 cuisine (liaison froide)
- 1 vestiaire personnel (avec WC)
- 1 buanderie
- 2 sections :
-

SECTION 1 : 9 enfants accueillis par jour (9 enfants inscrits) dont la date de naissance se situe entre juillet 2022 et décembre 2022. Les enfants jouent, mangent et dorment dans le même espace. Une salle de propreté est accolée à l'unité de vie (avec visibilité sur le groupe). Deux cours extérieures sont attenantes à la section. L'espace repas est séparé de l'espace de jeu par une barrière pendant le moment des repas et des goûters. Les lits à barreaux sont dans l'unité de vie pour les temps de repos.

SECTION 1 : 14 enfants accueillis par jour (17 enfants inscrits) dont la date de naissance se situe entre février 2021 et juillet 2021 (et 2020 pour 2 périscolaires). Les enfants jouent, mangent et dorment dans le même espace. Une salle de propreté est accolée à l'unité de vie (avec visibilité sur le groupe). Une grande cour extérieure est attenante à la section (avec une partie Bac à sable, une partie pelouse synthétique et une partie sol souple avec une structure de jeux). L'espace repas est séparé de l'espace de jeu par une barrière pendant le moment des repas et des goûters. Des matelas sont disposés dans l'unité de vie au moment du repos des enfants.

La direction et l'équipe de l'établissement reste à la disposition de la PMI pour fournir les éléments nécessaires au contrôle du bon fonctionnement de l'établissement : tant au niveau administratif qu'au niveau de la sécurité des lieux.

Date dernière visite de la PMI : 27 Janvier 2023

2. INFORMATION ET COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Bulles et Billes s'inscrit dans une démarche de dématérialisation. Ainsi, elle propose désormais aux parents de se préinscrire en ligne via le site www.lamut.fr. Cette pré-inscription en ligne peut tout aussi bien se faire depuis l'établissement, en lien avec la direction.



1. UNE COMMUNICATION AVEC LES PARENTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

1. AFFICHAGES SUR LES ACTIVITÉS, LE MENU DE LA SEMAINE, LES PLAQUETTES D'INFORMATION

Les informations sont délivrées aux parents lors du premier contact puis par affichage, mail ou remise de documents, dépliants, plaquettes.

Des plaquettes d'information sont à la disposition des parents. Le projet d'établissement, le projet pédagogique, les comptes rendus de conseil de crèche et le bilan annuel sont à la disposition des parents sur demande et consultables sur place.

2. TRANSMISSION AUX PARENTS SUR LE DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

« Une transmission transmet, passe le message, donne une information pour le parent ou le professionnel » (Christine Schuhl).

Les transmissions sont un outil réciproque de communication, relais permanent et nécessaire entre les parents et les professionnels.

Les « outils » de transmission

- **Le cahier de transmissions : pour des échanges quotidiens, « traçables »**

Afin de garder le lien entre le domicile et l'établissement : outil essentiel au suivi et à l'accompagnement des enfants. Ce « cahier » peut prendre différentes formes selon l'évolution du projet et l'âge de l'enfant.

- **Les fiches de suivi de soins**

Ce sont des feuilles de suivi individualisé qui permettent aux professionnels d'indiquer les soins administrés aux enfants (après consultation des parents).

4. LE PROJET D'ETABLISSEMENT - LA PRISE EN CHARGE DE CHAQUE ENFANT EST PERSONNALISÉE

L'organisation de nos services accorde la primauté à la personne accueillie. Elle vise à ce que les conditions d'installation, d'organisation et de fonctionnement des établissements ne soient pas de nature à menacer ou compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être physique et moral des individus, conformément au code de l'action sociale.

Les établissements partagent des valeurs communes propres, que les professionnels déclinent dans le quotidien de l'accueil des enfants et des familles, dans l'accompagnement de tous.

Le projet proposé est construit sur différentes approches (sanitaires, psychologiques, pédagogiques et sociétales) du jeune enfant qui a besoin d'une attention unique.

Les professionnels s'en inspirent, selon leurs formations, leur sensibilité pour développer et enrichir, ensemble, un projet d'accueil correspondant aux besoins des enfants.

La volonté de Bulles et Billes est de respecter « l'âme » de chaque établissement et les pratiques pédagogiques des professionnelles qui accueillent les enfants. La diversité de tous les projets est valorisée.



Une philosophie d'accueil centrée sur l'enfant

L'accueil :

- L'enfant est une personne,
- Il n'existe pas seul : accueil de son histoire et de sa famille,
- L'accueil est un acte quotidien,
- Des transmissions réciproques et bienveillantes.

Le soin :

- Des temps individuels privilégiés,
- Le bien-être et le confort de l'enfant,
- La sécurité affective assurée,
- Le respect du rythme et des habitudes familiales.

L'éveil et le développement :

- Le jeu est le « travail » essentiel de l'enfant,
- Le respect du développement de l'enfant,
- Le respect des besoins et des envies,
- Les jeux libres favorisés,
- Des activités pour répondre aux besoins de découvertes.

Le bien être :

- Une ambiance d'accueil bienveillante,
- Un aménagement de l'espace adapté aux évolutions des enfants,
- Une journée type repérable.

4. LE PROJET PÉDAGOGIQUE FAVORISE L'ÉVEIL ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Le projet pédagogique de l'établissement tant social, éducatif que pédagogique est consultable sur place. Il est à la disposition des parents et récapitule les activités proposées dans la structure.

La volonté de l'établissement est d'assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents sans se substituer à eux ; d'accompagner de manière sécurisante les enfants dans la séparation avec leur famille en les invitant à découvrir le monde qui les entoure, à devenir autonome et aussi à s'éveiller à la vie en groupe.

C'est parce que le tout petit est une personne à part entière que nous pensons qu'il a besoin d'une relation sécurisante dans un cadre stable, repérant et prévisible, pour se construire, s'autonomiser et se socialiser. Nous construisons, ensemble –enfant, famille et professionnels- une petite part de l'adulte qu'il sera demain.

Ce projet est le résultat d'une réflexion collective sur le cadre souhaité pour l'accueil des jeunes enfants autour de valeurs et pratiques professionnelles communes. Il est l'aboutissement de la réflexion concertée de notre équipe pluridisciplinaire accueillant l'enfant et sa famille.

Il reprend les valeurs associatives qui sont les fondements de notre approche et tient compte de l'évolution sociétale de la place de l'enfant et de sa famille.

Le projet pédagogique développé au sein de l'établissement est l'expression de nos valeurs éducatives, déclinées dans nos actions quotidiennes, concernant l'accueil des jeunes enfants et de



leurs familles : l'accessibilité, l'ouverture, le respect et l'accompagnement.

Le M.A.C « Les Frimousses » se situe aux Terres Blanches, à flanc de pinède à moins de 2 Km du centre-ville de Bouc-Bel-Air (13320). Il est facile d'accès et dispose d'un parking.

La crèche est composée de 2 sections distinctes avec respectivement :

- 9 enfants accueillis par jour en Section 1 (9 inscrits)
- Et 14 enfants accueillis par jour en Section 2 (17 inscrits).

Soit un total de 23 enfants par jour (26 inscrits dont 2 périscolaires).

6 professionnelles (3 par section) assurent la sécurité physique et affective des enfants au quotidien.

Pour grandir, le petit enfant a besoin de : stabilité, continuité, permanence, prévisibilité. L'enfant n'a pas la notion du temps, il se repère dans une journée avec ce qu'il se passe « après ... ». Il a également besoin de se sentir accueilli de la façon la plus individuelle possible au sein d'une collectivité. Nous avons donc axé notre projet sur la mise en place d'un maximum de repères visuels et organisationnels dans sa journée afin qu'il se sente le plus sûr possible.

Tous ces repères, contribuent à une sécurisation psychique de l'enfant. Quel que soit l'adulte qui s'occupe de lui il n'y a pas de différence, pas de « surprise », dans le déroulement d'une journée. L'enfant sait ce qui l'attend en venant à la crèche.

Ce projet s'appuie avant tout sur les valeurs de l'association Bulles et Billes. Il est inspiré des principes fondamentaux de l'approche Piklerienne que sont : « l'adulte de référence », « la continuité du soin » et « l'activité autonome » le tout en tissant une relation de confiance avec les parents.

1) L'accueil de la famille

L'enfant fait partie d'une famille, dans son univers, ses parents ont leur place, et les professionnels qui s'occupent de lui ont une autre place ; ces places sont différentes.

Pour ce faire, il est essentiel que des relations de confiance soient établies entre les parents et les membres de l'équipe qui accueillent l'enfant au quotidien. Il est également primordial que les parents puissent investir le lieu d'accueil en participant à ce qui s'y vit.

Plusieurs étapes de ce temps de mise en place de la relation de confiance font l'objet d'une attention toute particulière et sont définies dans ce projet :

Une période d'adaptation

La préparation de la séparation du parent avec son enfant est une étape cruciale de la socialisation de l'enfant.

Elle permet une mise en confiance progressive, non seulement de l'enfant mais également de ses parents.

La première rencontre se passe à l'annexe du service petite enfance de la mairie avec un représentant de ce service, une assistante de gestion de l'association Bulles et Billes et la directrice de la crèche



C'est ensuite lors d'un rendez-vous particulier avec la directrice que la date et le déroulement de l'adaptation seront fixés. Il est prévu qu'elle se déroule sur une semaine, mais peut être plus courte ou plus longue selon les besoins de l'enfant et de sa famille.

Quels que soit les jours de présence prévus au contrat (entre 1 et 5 jours), l'enfant et la personne qui l'accompagne lors de son adaptation viendront tous les jours la première semaine. Cette personne peut être la mère, le père, l'un des grands parents, une personne en qui l'enfant a entièrement confiance et qui fera le relais avec la référente. Afin que chacun puisse prendre le plus de repères possibles, les premiers jours ce sera à la même heure le matin ou l'après-midi. Un planning est organisé de manière à ce que chaque parent et enfant ait une heure puis deux heures pendant lesquelles la professionnelle référente sera disponible et un échange sur les différentes habitudes de l'enfant aura lieu. Les informations sont écrites sur différents supports qui vont aider l'équipe et tout d'abord la référente et son relais à mieux connaître l'enfant :

- ses habitudes de sommeil, alimentaires, d'endormissement, de jeux, ses réactions...
- sa famille, son entourage, s'il existe des difficultés ou non à se séparer...

L'enfant va découvrir les lieux, les jeux, se familiariser progressivement aux différents temps forts de la journée et s'intégrer petit à petit au groupe, en se distanciant tranquillement et sereinement de son accompagnateur.

Le temps de présence augmente régulièrement et dès que le parent et l'enfant sentent qu'ils peuvent se séparer, ils l'expérimentent sur un temps plus ou moins long.

Cette période est **primordiale** pour les professionnelles qui accompagneront plus particulièrement cet enfant toute l'année. C'est un temps de « connaissance » mutuelle.

2) L'accueil de l'enfant

Nous proposons à chaque enfant en tant qu'individu d'expérimenter une structure « collective » qui va lui permettre certains apprentissages que l'on nomme « socialisation ».

Il apprendra à respecter ses pairs et les adultes autour de lui par les limites données et les règles de vie de la crèche. Ses besoins ne seront pas satisfaits dans l'immédiat mais en fonction de priorités qui pourront lui demander un travail d'attente parfois difficile mais toujours structurant.

Il va progressivement grandir et mettre en mots ses désirs, ses sentiments, ses actions (savoir garder son jeu, gérer son espace de vie...). Cette socialisation, hors du cadre familial, est propre à chaque enfant. L'adulte soutient son développement au quotidien par la parole et le regard.

L'organisation du déroulement de la journée de l'enfant, de l'accueil du matin jusqu'à l'heure de son départ, prévue par le projet pédagogique, fait également l'objet d'une réflexion permanente au sein de l'équipe éducative.

Nous essayons d'établir une relation de partenariat avec les parents dans le but d'obtenir une cohérence éducative. La cohérence entre éducation parentale et pédagogie professionnelle maintient pour l'enfant le sentiment d'une continuité psychique et affective, nécessaire à son épanouissement dans ses différents lieux de vie.



Des repères pour l'enfant et sa famille

Nous expliquons notre organisation et veillons à mettre en place pour chaque enfant et sa famille des repères :

- Trois adultes au maximum se relaient dans les sections mais c'est la référente de l'enfant qui fera l'adaptation et qui le suivra tout au long de l'année.
- Une unité de vie : les enfants vivent tout au long de la journée dans le même espace (avec un accès direct à une partie du jardin qui leur est réservée) aménagé en fonction de leur âge et de leurs besoins.

L'aménagement et les jeux évolueront en fonction du développement des enfants tout au long de l'année.

Le groupe d'enfants : à son entrée à la crèche l'enfant intègre un groupe qui restera le même jusqu'à son entrée à l'école et qui s'étoffera l'année suivante.

La place à table choisie lors de l'adaptation restera la même toute l'année

L'enfant dormira toujours au même endroit

Le tour de rôle permet à l'enfant de savoir que l'adulte va toujours s'occuper de lui après « tel » enfant, ou qu'il mangera toujours au premier, deuxième ou troisième service.

L'accueil du matin et du soir

L'accueil des enfants fait l'objet de toute notre attention.

Le matin.

7h30 : Deux personnes du matin une de chaque section.

- Accueil des premiers enfants - Chaque enfants a un cahier individuel où sont notées les transmissions des parents et les professionnelles noteront la journée de l'enfant (anecdotes, jeux, repas, sieste...)

- Accueil commun 8h15 8h30,

- 9h00 : Une professionnelle arrive, cette personne sur la journée va aider dans la mise en place des ateliers, remettre en jeux les jeux, aider dans le regroupement ou proposer de prendre un petit groupe d'enfant des deux sections afin de rester dans le calme – proposer le jardin...

10h00 : la quatrième personne arrive, de ce fait il y a deux adultes, par section. Deux professionnelles sont disponibles pour accueillir les familles. Une qui accompagnera les enfants de la section des moyens jusqu'au coucher de la sieste et l'autre qui accompagnera un des groupes de la section des grands jusqu'au coucher ou au lever de sieste (la seconde arrivant à 9 heures, la troisième à 10 h 30 avant les repas). La section a été réaménagée (après le nettoyage des locaux) par les professionnelles qui sont vigilantes à ce que les jeux soient toujours rangés au bon endroit (c'est un repère pour les enfants) et ceux qui sont rangés en hauteur soient descendus pour être accessibles aux enfants. Les jeux plus spécifiques aux « grands » ne seront sortis qu'après 9 heures.

Les professionnelles accueillent les enfants de leur section et recueillent auprès des parents les informations sur la soirée, la nuit, le réveil des enfants, mais aussi qui va venir chercher l'enfant le soir. Chaque section a un cahier d'accueil où chaque jour, le nom et le prénom de chaque enfant est noté avec des espaces vierges prévus pour noter les informations reçues le matin et également les informations à transmettre le soir aux familles.



La professionnelle prend le relais tranquillement, soit en proposant les bras, soit au sol, elle connaît le rituel de l'enfant et l'accompagne ou pas, à la fenêtre pour « dire au revoir » ou vers un jeu, un autre enfant... en verbalisant ce qu'il se passe : « Papa s'en va, Untel est arrivé, tu as envie de t'installer sur le tapis avec ton doudou, c'est Maman qui vient te chercher ce soir, etc. »

Le soir :

Une fois la période d'adaptation passée, vers la fin septembre, A partir de 17h00 17h30, en fonction du nombre d'enfants, les accueils se feront communs, toujours en fonction du nombre d'enfants et pour permettre de faire le ménage de la dernière salle de vie les enfants pourront aller jouer dans la salle de jeux de devant.

Quand le temps le permet il peut se passer dehors.

Les retrouvailles sont un moment particulier entre le parent et son enfant. Parfois l'enfant continue à jouer, il ne vient pas spontanément vers son parent, il est alors important pour la professionnelle d'expliquer qu'il ne s'agit pas d'indifférence mais d'une prise de temps pour renouer le lien et comme pour le matin elle va aider en verbalisant la situation « ta Maman est arrivée, tu montres à Maman ce que tu as fait aujourd'hui, que tu as découvert un nouveau jeu, que tu as joué avec Untel, etc. »

Comme le matin chaque professionnelle accueille les parents des enfants qu'elle a accompagnés depuis le début d'après-midi. Elle peut donc transmettre pour chacun des enfants un peu plus que les informations écrites sur le cahier, des observations plus fines qu'elle a pu faire.

Déroulement des repas

Le repas est un moment à la fois éducatif et convivial dans le respect du désir de l'enfant en ce qui concerne la découverte des aliments. C'est un temps d'apprentissage vers l'autonomie et de respect des règles.

Un tour de rôle est instauré au moment de l'adaptation, il pourra changer dans le premier mois s'il n'est pas cohérent. Chaque enfant peut ainsi se repérer dans le temps et avoir les moyens d'attendre sans inquiétude le moment où il va se mettre à table (il repère très vite après qui il mange et avec qui) et le déroulement du repas sera plus serein.

Un peu avant le repas, la référente invite l'enfant ou le groupe d'enfants à terminer le jeu qu'il est en train de faire, puis à venir se laver les mains dans la salle de propreté au lavabo qui est à leur hauteur et à choisir un bavoir avant de venir s'asseoir à sa place à table.

11h00 : le repas va commencer, le premier trimestre sûrement à 10h45 instaurer les services en fonction du rythme de chaque enfant, une fois qu'il sera établi il sera le même jusqu'à la fin de l'année, il pourra être modifié éventuellement en début d'année le temps de mieux connaître le rythme de chacun (mais doit rester exceptionnel) car les enfants mangeront toujours au même service à la même place, toujours dans le même ordre.

Le repas se fait en deux services de 5 à 6 enfants chez les grands et en 5 services de 1 enfant chez les moyens. Quand le 1er groupe passe au repas, le deuxième groupe va jouer dans une salle de jeux afin que les enfants mangent dans le calme. C'est la professionnelle du matin qui fera tous les repas de midi, quand le deuxième groupe passe au repas c'est le premier groupe qui vient jouer sauf bien sur si l'enfant n'en a pas l'envie ou qu'il désire se coucher. Quand tous les repas seront terminés les enfants pourront aller jouer en attendant d'être changés et accompagnés à la sieste.

A ce moment, sur les sections il y aura trois personnes, la personne de journée pendant le temps de repas du 1er groupe va mettre en place d'autres jeux - un petit groupe dans une des pièces de jeux annexes, un petit groupe qui pourra rester dans la salle de vie. Au fur et à mesure que les enfants se lèvent de table, les enfants retournent jouer. Quand tout le groupe a mangé, c'est la



référente qui va faire le soin individualisé de chaque enfant dont elle est référente, le but étant que la relation soit sereine, un temps de soin individualisé et prévisible, ensuite la référente l'accompagnera à la sieste en sortant son lit et ce pour chaque enfant (sauf si bien sur un enfant est fatigué nous lui proposerons son lit avant. L'emplacement du lit sera défini et toujours à la même place tout au long de l'année.

A table, les différents plats sont proposés dans des assiettes à compartiment, l'enfant peut choisir l'ordre dans lequel il souhaite les manger. Il est servi dans un premier temps par l'adulte et au fur et à mesure de l'année fera l'expérience de se servir tout seul. L'enfant n'est jamais obligé de finir son assiette, lui seul sait quand il a fini, s'il a encore faim ou pas, il peut le dire avec des mots, ou bien repousser son assiette ou se lever de table. Quand il estime que son repas est fini, il peut se lever de table, l'adulte verbalisera alors ce qui est en train de se passer pour vérifier qu'il s'agit bien de cela. Si c'est le cas, il peut enlever son bavoir, se laver le visage avec un gant, devant un miroir, aidé dans un premier temps par la référente puis rapidement il le fera seul.

L'accompagnement par une personne de référence ainsi que la mise en place du tour de rôle assure une continuité pour l'enfant et permet à l'adulte de mieux suivre l'autonomie de chaque enfant, ses progrès mais aussi de repérer plus aisément s'il ne va pas bien.

Les soins corporels

Comme le repas, les soins corporels sont un temps de relation individuelle au cours de la journée de l'enfant dans l'environnement collectif crèche.

L'adulte est vigilante à aborder l'enfant avec attention et douceur, lui expliquant par avance ce qu'elle va faire. Elle essaiera de comprendre ce que désire l'enfant quant à sa participation au moment du change, du déshabillage et du rhabillage avant et après la sieste. Elle sollicitera et encouragera cette participation sans la forcer, en tenant compte du degré de maturité de chaque enfant.

La professionnelle donne ainsi à l'enfant la possibilité d'intervenir dans le déroulement des soins et par cette vraie coopération elle l'accompagne dans son évolution vers l'autonomie.

Le sommeil

Tout est mis en place pour respecter le sommeil des enfants dans une atmosphère calme et détendue

Les enfants dorment dans leur salle de vie. Ils n'ont pas à changer de lieu (tout changement de lieu peut générer de l'anxiété chez le tout-petit). Ils peuvent s'endormir sereinement dans la pièce qu'ils connaissent bien, là où ils jouent depuis leur arrivée, là où les parents les ont laissés le matin.

Les enfants dorment dans des lits à barreaux chez les moyens. Chaque enfant a son lit et peut dormir selon ses besoins, il reste sous le regard de la référente.

Pour les plus grands un temps de sieste est organisé dans la salle de vie en début d'après-midi. Les enfants dorment sur des matelas. Un emplacement fixe est défini pour l'année ce qui permet à chaque enfant de garder ses repères.

Même si ce temps est collectif, l'endormissement est pour chaque enfant un moment particulier, plus ou moins long, avec une présence plus rapprochée de l'adulte, ou pas. Parfois, l'enfant ne s'endort pas, après un temps de repos obligatoire, il peut lui être proposé soit de regarder des livres sur son lit, soit d'aller jouer (calmement pour respecter le repos des autres enfants) dans la salle d'activités.

Les temps de jeux



Nous avons fait le choix pédagogique de favoriser l'activité libre et autonome de l'enfant et avons organisé le déroulement de journée et l'aménagement intérieur et extérieur dans cet objectif. Des Ateliers sont proposés à différents temps de la journée mais jamais imposés.

L'activité libre est initiée par l'enfant, les professionnelles n'interviennent que par l'aménagement de l'environnement et le regard soutenant lors des nombreuses expériences qui jalonnent la journée de l'enfant en crèche. Le cadre proposé est sécurisant, se sentir en sécurité est indispensable à l'enfant pour être actif. Les situations sont verbalisées, les règles de vie de la crèche énoncées et expliquées tant de fois qu'il sera nécessaire, sans colère ni jugement négatif.

L'activité libre et autonome permet à l'enfant de connaître, de comprendre et d'accepter les limites de ses capacités corporelles et de ne pas se mettre en situation d'échec. Au contraire il éprouvera du plaisir à se mouvoir et à expérimenter son environnement. De plus, le respect de sa liberté d'action lui permet d'avoir confiance dans les adultes qui l'accompagnent. Cette confiance participe à l'élaboration de sa sécurité de base favorable à son épanouissement et son intégration sociale.

Le jardin est un lieu privilégié pour les activités libres motrices, les expériences bruyantes qui demandent de l'espace. Chaque section a accès à un coin du jardin mais c'est aussi le lieu où tous les enfants de la crèche peuvent se retrouver (le temps des adaptations passé), se rencontrer, se découvrir. C'est aussi l'endroit où se déroulent les fêtes de printemps et de fin d'année.

Des activités dirigées, complémentaires à l'activité libre, sont proposées aux plus grands. Elles sont porteuses de désir, de curiosité, d'action, de plaisir, d'imaginaire. Ce n'est pas tant le résultat qui compte mais plutôt les bénéfices de l'expérimentation que l'enfant en tirera.

La volonté d'ouverture des établissements gérés par Bulles et Billes s'inscrit dans les partenariats noués avec les acteurs de proximité : projets pédagogiques, projet intergénérationnel, échange avec les services locaux (médiathèque, bibliothèque, associations, sorties, ...). Autant de partenariats à construire dans chaque territoire selon le projet porté par l'équipe de l'établissement.

Nature intervention	Nom du partenaire (domiciliation)	Objectifs	Nombre actions	+	-
Aller chercher des livres à la bibliothèque municipale (E.J.E de la crèche)	Bibliothèque de Bouc Bel Air		1 x / mois	Partenariat avec les acteurs de proximité Découvrir de nouvelles histoires	



6. LE COMPORTEMENT ÉCOCITOYEN EST ENCOURAGÉ AU QUOTIDIEN

Depuis janvier 2013, nous sommes engagés dans une démarche consciente de sensibilisation et formation des équipes, à réduire l'impact sur l'environnement et améliorer ainsi la qualité de vie des enfants et des salariés.

L'établissement voué à s'occuper au présent du bien être des tout-petits, ne peut se désintéresser de leur futur d'adulte, et des conditions dans lesquels ces adultes évolueront.

Aujourd'hui, nous prenons conscience que l'avenir de la planète et des générations de demain dépend de l'engagement de chacun d'entreprendre des actions concrètes.

Il appartient aux dirigeants des crèches, plus qu'ailleurs, de promouvoir dans l'univers du travail des changements de comportements individuels, d'adopter des choix responsables résolument orientés par la connaissance de la crise écologique et en faveur d'un développement durable.

L'utilisation des produits ECOLABEL

La santé de l'enfant est au cœur de nos préoccupations aussi nous sommes très vigilants à la qualité de l'environnement dans lequel l'enfant évolue.

- En dehors des périodes de crise sanitaire, certaines équipes fabriquent leurs produits nettoyeurs écologiques, depuis leur formation en 2013 avec écolo crèche.
- Tous nos produits d'entretien sont ECOCERT et les professionnels sont formés à leur utilisation

De plus nous favorisons :

- L'achat et utilisation de peintures murales biologiques
- L'utilisation de biberons en verre sans BPA
- La suppression des contenants en plastique
- La limitation voire suppression des produits jetables excepté les couches
- Le linge pour les enfants (draps, gants, serviettes) en coton et éponge BIO ainsi que les surchaussures lavables, fournisseur CENTEX

Les jeux et les jouets

Nous avons sélectionné différents fournisseurs de jouets, qui appliquent un cahier des charges écologique :

- Achat de jouets écologiques et de matériaux naturels, fabriqués en France.
- Achat de jeux et jouets alternatifs empruntés à différentes approches pédagogiques telles Montessori, Waldorf, Pikler.



L'alimentation

LES REPAS SONT LIVRES EN LIAISON FROIDE PAR UN PRESTATAIRE qui respecte la loi EGALIM

Les menus seront élaborés par le prestataire sur la base du plan alimentaire défini et des obligations du GEMRCN. Une commission trimestrielle avec une diététicienne, le Directeur de la société et les Directrices des deux crèches concernées, permet de valider les menus.

Les fournisseurs sont sélectionnés en fonction de leur capacité à livrer des produits BIO :

- Circuits courts, produits régionaux, non transformés
- Fruits et légumes, producteur local en agriculture raisonnée
- Des viandes d'origine française et labellisées
- Des poissons labellisés ECOLABEL
- Laitages bio
- Céréales bio

Dans les deux formats de prestation, les quantités seront respectées, dans le sens de lutter contre le surpoids. Il est recommandé d'éviter les sucres rapides aussi nous proposons des laitages naturels aux enfants.

Les menus et leurs composantes sont affichés dans l'établissement chaque semaine.

Les Directeurs commandent chaque semaine pour la semaine suivante les repas des enfants. Pour lutter contre le gaspillage, il est possible de réactualiser jusqu'à 48h avant la livraison.

Notre objectif est de travailler avec des prestataires qui soient sensibles à l'accroissement de la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits.

Le tri des déchets

A la crèche, un contenant est à disposition des salariés et des familles, afin de déposer des bouchons au profit d'une association d'aide aux personnes handicapées.

Dans un souci de limiter le nombre de photocopies, une ardoise a été installée sur chaque porte de section, afin de communiquer des informations aux familles.

En parallèle, nous essayons d'assurer une forme de tri sélectif au regard des contenants de déchets à notre disposition.

Nous nous mettons en lien avec la Commune ou le Territoire afin que les containers extérieurs soient adaptés à cette gestion des déchets.

Nous prévoyons également de nous équiper d'un bac à compost auprès du Territoire du Pays d'Aix afin d'alimenter le futur potager.

Le recyclage des consommables est privilégié, notamment par le biais de notre fournisseur de cartouches d'encre.



La mise en place d'économies d'énergie

La réflexion autour des économies d'énergie sera poursuivie avec l'équipe afin d'accentuer et de renforcer la sensibilisation des professionnels sur ce sujet.

Des actions concrètes traduiront notre engagement en ce sens :

- Le linge est mis à sécher à l'extérieur autant que possible
- Les robinets seront équipés de réducteur de débit
- La température ambiante est régulée avec attention
- L'utilisation des éclairages sera adaptée aux besoins réels

La sensibilisation des enfants à l'environnement

Nous prévoyons de créer avec la participation des parents et des techniciens de maintenance, des jardins potagers écologiques alimentés par Le compost issu des déchets de la crèche.

Les enfants les plus âgés participeront à la création de ce compost lors de démarche de tri sélectif qui sera mise en place à la crèche. Les enfants pourront y participer par exemple lors du débarrassage de leur plateau repas.

Ils en observeront l'évolution et l'utiliseront eux-mêmes pour les bacs potagers.

Les temps de plaisir partagés entre enfants et adultes passés à observer les fleurs, les insectes, les oiseaux, seront aussi source d'émerveillement envers la nature, et aboutiront à un réel intérêt pour la protection de celle-ci.

Les enfants seront également témoins d'actions concrètes et de la préoccupation de adultes à, par exemple, fermer les robinets, éteindre les lumières.

La démarche écologique que nous essayons d'impulser dans la crèche nécessite une approche globale de tous les acteurs concernés :

- Les enfants
- Les familles
- Les professionnels
- La Commune

C'est une démarche pédagogique au cœur de laquelle, se situe le bien être présent et futur des enfants que nous accueillons.

1. DES ACHATS RESPONSABLES EN MATIÈRE DE PRODUITS DE MÉNAGE ET HYGIÈNE

En février 2020, Bulles et Billes a noué un partenariat avec l'entreprise ZOC, prestataire de produits/matériels hygiène et d'entretien des locaux. Ce partenariat a permis de travailler avec un prestataire unique pour l'ensemble des 9 établissements.

Le rapprochement avec la Mut entraînera un changement de marché qui a fait l'objet d'un nouvel appel d'offre pour 2024.



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20241209-24_05_14-DE



PARTIE 3

LE MULTI ACCUEIL

Sécurisation du bâtiment



132 Allée du Verdon - 13 770 Venelles - Tél. 09.62.02.69.93 - Fax 04.42.65.98.82 - creches.bb@orange.fr

www.crechesbb.fr

SIRET 509 534 335 00237 - APE 8891 Z

TABLEAU DE BORD SECURITE

la Miet'

Suivi des vérifications	Règlementaires	Dates	Maintenance
Maintenance chauffage et clim		06/10/2023	
Désinsectisation et dératisation		04/12/2023	
Contrôle extincteurs et alarme		20/01/2023	
Vérification électrique		01/03/2023	
Contrôle aire de jeux extérieure		07/06/2023	
Contrôle électroménager cuisine		01/07/2023	

Exercice d'évacuation

Date exercice 1	26/08/2023
-----------------	------------

Exercice confinement

Date exercice 1	Non
-----------------	-----

Affichages obligatoires

RH	Inspection du travail, Médecine du travail, Service de secours d'urgence, Consignes de sécurité incendie, Convention collective, Egalité professionnelle et salariale entre hommes et femmes, Durée du travail, Horaires collectifs de travail, Congés payés, Harcèlement moral, Harcèlement sexuel, Lutte contre les discriminations, Interdiction de fumer/vapoter, D.U.E.R.P., Règlement intérieur.
Informations destinées au public	Plan du bâtiment et consignes en cas d'évacuation, Numéros des services de secours, Consignes Vigipirate, Interdiction de fumer/vapoter, Règlement de fonctionnement, Numéro national Enfance en danger, Information de prévention de la violence éducative ordinaire, Calendrier vaccinal, Menus proposés aux enfants, Charte nationale d'accueil du jeune enfant.



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20241209-24_05_14-DE



PARTIE 4

LE MULTI ACCUEIL

Les professionnels



132 Allée du Verdon - 13 770 Venelles - Tél. 09.62.02.69.93 - Fax 04.42.65.98.82 - creches.bb@orange.fr

www.crechesbb.fr

SIRET 509 534 335 00237 - APE 8891 Z

1. ORGANISATION DU SERVICE

1. ORGANIGRAMME

NOM/prénom	Qualification	D pour diplômé Q pour qualifié	CDI /CDD	temps travail hebdomadaire	temps de travail mensuel	temps de travail auprès des enfants	temps de travail mensuel auprès des enfants
pôle de direction PUTERO Tatiana	PUER	D	CDI	35	151,67	17,50	75,84
			CDI		0,00		0,00
infirmière/ psychomotricien (hors direction)		D	CDI		0,00		0,00
					0,00		0,00
GRANOUX Stéphanie	EJE	D	CDI	35	151,67	35,00	151,67
EJE (hors direction)		D			0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
DENIEL Coralie	AP	D	CDI	35	151,67	35,00	151,67
BOUCHAMI Lydie	AP	D	CDI	35	151,67	35,00	151,67
RABANE Nesrine	Apprenti	D	Apprenti	35	151,67		
Auxiliaire		D			0,00		
		D			0,00		
		D			0,00		
		D			0,00		
		D			0,00		
		D			0,00		
MALLET Lucie	CAP	Q	CDI	25	108,34	25,00	108,34
DELORAS BILLOT Régine	CAP	Q	CDI	35	151,67	35,00	151,67
LUCAS Caroline	CAP	Q	CDI	32	138,67	32,00	138,67
CAP PE					0,00		
					0,00		
					0,00		
					0,00		
AUBERT Camille	CDI	Q		35	151,67		0,00
cuisine					0,00		0,00
					0,00		0,00
MAQUAIRE LHERONDEL Tiphaine	CDI	Q		20	86,67		0,00
Agent polyvalent					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00

9,20	9,20	6,13	6,13
	9,20		

	ETP	%	ETP	%
personnel diplômé	5,00	54,35%	3,50	57,11%
personnel non diplômé	4,20	45,65%	2,63	42,89%

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Nom du salarié en CDI	Motif	Remplacé par	Date début et fin du remplacement
Aucun mouvement en 2023			



Nature des stages	Nombre de stagiaires accueillis
Apprentie CAP AEPE	1 (12 mois)
Stagiaire Puéricultrice	1 (1 mois)

3. ANIMATION DE LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

TABLEAU DE BORD FORMATIONS REUNIONS

la Mont'

Réunion de rentrée :

Réunion d'équipe et de sections

	Dates	Intervenant
Journée pédagogique 1	25/08/2023	Agnès LUCAS (Psychologue)

	dates	ordre du jour / thématiques
Réunion équipe 1	28/03/2023	Informations institutionnelles et organisationnelles
Réunion équipe 2	12/04/2023	Informations institutionnelles et organisationnelles
Réunion équipe 3	17/05/2023	Informations institutionnelles et organisationnelles
Réunion équipe 4	05/07/2023	Présentation de la crèche pour la rentrée 2023
Réunion équipe 5	18/07/2023	Réunion rentrée équipe
Réunion équipe 6	25/07/2023	Retour sur l'année écoulée avec Mme LUCAS
Réunion équipe 7	26/09/2023	Informations institutionnelles et organisationnelles
Réunion équipe 8	21/11/2023	Echange avec Mr COUAILLES

	Dates
Réunions section « moyens »	18/01 - 15/03 - 25/04 - 23/05 - 20/06 - 10/10 - 24/10 - 07/11 - 05/12 - 19/12
Réunions section « grands »	15/02 - 15/03 - 25/04 - 23/05 - 20/06 - 12/09 - 10/10 - 24/10 - 07/11 - 05/12 - 19/12

Interventions psychologue

Praticien	Heures d'intervention annuelle	Nombre d'interventions			
		Analyses pratiques	Observations	Réunion équipe / direction	Café parents
Mme LUCAS Agnès	40 Heures	15/03 - 12/04 - 17/05 - 14/06	27/01 - 10/02 - 22/02 - 08/03 - 23/03 - 27/04 - 12/05 - 09/06 - 28/06 - 01/09	05/09 - 10/10	

Interventions référent de santé

Intervenant	dates	thématiques
Mme HELIAS Sabine	16/01 - 20/02 - 01/03	
Mme HELIAS Sabine	13/03 - 22/03 - 31/05	
Mme HELIAS Sabine	19/06 - 12/07	

Action parentalité

	Date	Nombre de participants
Prévention solaire	22/03/2023	10 (Salariés)
Prévention gestes de premier secours	19/06/2023	

Conseil de crèche

 DATE DE L'ELECTION : S1 : 09/11/2022
 S2 : 08/11/2022

	Dates
Conseil de crèche 1	Annulé faute de questions
Conseil de crèche 2	Annulé faute de questions



2. LA MISE EN RÉSEAU PERMET UNE MEILLEURE INFORMATION DES PROFESSIONNELS

1. RÉUNION DE DIRECTION

Les responsables de structure se sont réunis 10 fois en 2023.

Ces réunions ont pour objectif de faire se rencontrer les responsables d'établissements, d'échanger sur l'accompagnement à la réflexion sur les pratiques professionnelles.

Dates	Lieu
11.01.23	Venelles
08.02.23	Venelles
08.03.23	Venelles
12.04.23	Venelles
10.05.23	Venelles
14.06.23	Venelles
13.09.23	Venelles
11.10.23	Venelles
08.11.23	Venelles
06.12.23	Venelles

2. LES SALARIÉS SONT ACCOMPAGNÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE

Les réunions d'équipes, de sections, les analyses de pratiques avec les psychologues ont été présentées ci-avant. Ces temps font partie intégrante de l'accompagnement des professionnels dans leur évolution.



1. LA POLITIQUE DE FORMATION DE BULLES ET BILLES

INTITULE DU STAGE	PUBLIC	DATES	NB HEURES	LIEU	INTERVENANTS
DEVELOPPER DES ATTITUDES PROFESSIONNELLES	RESPONSABLES D'ETABLISSEMENT ET COORDINATEURS	10 DEMI-JOURNEES 11/01-08/02 - 08/03-12/04- 10/05-14/06- 13/09-11/10-8/11- 6/12	30 H	SIEGE	AGNES LUCAS PSYCHOLOGUE
LES FONDAMENTAUX DE LA PEDAGOGIE PIKLERIENNE	PERSONNEL ENCADRANT EN PRIORITE	4 JOURNEES 09 ET 10 JANVIER 06 ET 07 FEVRIER	28 H	SIEGE	MATHILDE RENAUD GOUD PSYCHOLOGUE
LA CONTINUITE DE SOINS	PERSONNEL AYANT FAIT LES FONDAMENTAUX	4 JOURNEES 09 ET 10 MARS 06 et 07 AVRIL	28 H	SIEGE	AGNES LUCAS PSYCHOLOGUE
L'OBSERVATION	PERSONNEL AYANT FAIT LES 2 PREMIERS MODULES	4 JOURNEES 19 ET 20 OCTOBRE 16 ET 17 NOVEMBRE	28 H	SIEGE	AGNES LUCAS PSYCHOLOGUE
LA SOCIALISATION		4 JOURNEES 05 ET 06 JUIN 03 ET 04 JUILLET	28 H	SIEGE	MATHILDE RENAUD GOUD PSYCHOLOGUE

2. LES PROFESSIONNELS CONCERNÉS PAR LES FORMATIONS

Développement compétence métier

- 1 module de formation de 4 jours « Les fondamentaux de l'Approche Piklerienne »
BOUCHAMI Lydie Auxiliaire de Puériculture
DENIEL Coralie Auxiliaire de Puériculture
- 1 module de formation de 4 jours « La continuité des soins »
LUCAS Caroline Auxiliaire de crèche CAP AEPE
MALLET Lucie Auxiliaire de crèche CAP AEPE
- 1 module de formation de 4 jours « La socialisation »
DELORAS BILLOT Régine Auxiliaire de crèche CAP AEPE
PUTERO Tatiana Directrice Infirmière Puéricultrice
- 1 module de 10 matinées dans l'année « Développer des attitudes professionnelles » (responsables des structures)
PUTERO Tatiana Directrice Infirmière Puéricultrice + Observation Institut Pikler- Loczy
BUDAPEST



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20241209-24_05_14-DE



Développement sécurisation des pratiques

"Bonnes pratiques en hygiène" ; HACCP :

Accompagnement personnalisé, Apprentissages, VAE :

BELMAKHTARIA Asma : CAP AEPE

GASPERINI Isabelle : Stage pour école Infirmière Puéricultrice



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 013-211300157-20241209-24_05_14-DE

PARTIE 5 DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES



132 Allée du Verdon - 13 770 Venelles - Tél. 09.62.02.69.93 - Fax 04.42.65.98.82 - creches.bb@orange.fr

www.crechesbb.fr

SIRET 509 534 335 00237 - APE 8891 Z

1. COMPTES DE RESULTAT



Déclaration réelle 2023 pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cette déclaration a été transmise à votre caf le 23/05/2024 à 09:29:09

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : MAC LES FRIMOUSES BOUC BEL AIR

> Synthèse des données déclarées

	Réelle 2023	Réelle 2022	Réelle 2021
Nombre d'heures réalisées	41 437,00	39 337,00	36 398,00
Nombre d'heures facturées	44 070,00	41 909,00	38 794,00
Nombre d'heures non facturées prises en charge par la PSU sur décision Cnaf			
Taux de ressortissants du régime général	98,12	98,12	100,00
Capacité d'accueil théorique	49 940,00	50 160,00	47 080,00
Capacité d'accueil modulée			
Total charges	390 651,62	371 778,16	357 202,00
Participations familiales déductibles de la PS	82 635,25	73 319,13	64 427,00
Prix de revient	10,47	10,59	11,02
Montant de la subvention PSO	196 790,24 *	175 739,83	158 246,69
Résultat de l'exercice	-9 604,75	8 751,65	9 368,00

> Montant de la subvention PSO **estimé** sur la base de votre déclaration réelle 2023 :

196 790,24 € *

**Le présent document constitue une estimation du montant de la subvention PSO, pour l'année indiquée, à partir des informations que vous avez saisies au cours des étapes précédentes, il ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention PSO à percevoir. Ce document ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement. Dès lors il ne doit pas être présenté à des organismes pour bénéficier d'un avantage quelconque.*

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 23052024 092910

PAGE 1/3



Déclaration réelle 2023 pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : MAC LES FRIMOUSES BOUC BEL AIR

> Données d'activité déclarées

Autorisation de Fonctionnement*	Autres données
Date début d'autorisation de fonctionnement	01/09/2023
Date fin d'autorisation de fonctionnement	
Nombre de places 0 à moins de 6 ans	20

* Vous avez plusieurs autorisations de fonctionnement sur l'exercice de la déclaration, votre capacité d'accueil théorique est calculée à partir de l'autorisation de fonctionnement ayant le plus grand nombre de places.

Heures de présence

Nombre d'heures de présence	41 437,00
-----------------------------	-----------

Heures facturées

Nombre d'heures facturées	44 070,00
---------------------------	-----------

Nombre d'enfants inscrits bénéficiaires de l'AAEH	0.00
Nombre d'enfants inscrits dont le handicap est en cours de détection	1.00
Nombre d'heures facturées liées aux enfants en situation de handicap bénéficiaires de l'AAEH	0.00
Nombre d'heures facturées pour les enfants inscrits dont le handicap est en cours de détection	240.00
Nombre d'enfants inscrits sous le seuil de pauvreté	8.00
Nombre de places réservées enfants de personnel	0.00
Nombre d'assistants maternels	0.00
Nombre d'enfants inscrits dont un des parents est engagé dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	0.00

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 23052024 092910

PAGE 2/3





Déclaration réelle 2023 pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : MAC LES FRIMOUSES BOUC BEL AIR

➤ Données financières déclarées

Charges			Produits		
60	Achats	11 662,96	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	226 538,77
			70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
61	Services extérieurs	6 745,17			
62	Autres services extérieurs	60 524,91			
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	19 567,18	70641	Participations familiales déductibles de la PS	82 635,25
63B	Autres impôts et taxes		70642	Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	
64	Frais de personnel	284 144,31	708	Produits des activités annexes	414,93
			741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	7 394,66
			742	Subventions et prestations de service régionales	
			743	Subventions et prestations de service départementales	
			744	Subventions et prestations de service communales	56 743,00
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	
			7452	Subventions d'exploitation Caf	
			746	Subventions et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	
			747	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	
			748	Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique	
65	Autres charges de gestion courante	25,55	75	Autres produits de gestion courante	7,40
66	Charges financières	1,29	76	Produits financiers	20,83
67	Charges exceptionnelles	2 386,81	77	Produits exceptionnels	3 107,13
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	5 593,44	78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	
69	Impôts sur les bénéfices		79	Transfert de charges	4 184,90
	Total charges	390 651,62		Total produits	381 046,87
86	Contributions volontaires	43 041,24	87	Contrepartie des contributions volontaires	43 041,24
CC	Total charges et contributions volontaires	433 692,86	PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	424 088,11
		Résultat			-9 604,75
44571	Tva collectée		44566	Tva déductible	

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 23052024 092910

PAGE 3/3



2. AMORTISSEMENTS AU 31/12/2023

IMMOBILISATIONS 2023											
Immo.	Intitulé	T	Taux	Date Acq	Montant HT	Amor.Antérieur	Amort.Exo.HT	Total Amort.	Val.Résiduelle	Date Ces.	
00100000	LICENCE HOPTIS - FRIMOUSSES	L	33,33	29/08/16	630,00	630,00		630,00			
	Totaux compte : 20500000				630,00	630,00		630,00			
00113000	BORNE HOPTIS TACTILE	L	50,00	29/08/16	1 440,00	1 440,00		1 440,00			
00159000	SECHE LINGE BEKO 7KG -	L	50,00	09/02/17	375,00	375,00		375,00			
	Rebut				-375,00			-375,00		31/12/23	
00207000	TRAVAUX DE RENOVATION -	L	20,00	18/07/17	1 186,94	1 186,94		1 186,94			
00341000	LAVE LINGE HUBLOT ELECTROLUX	L	50,00	19/07/21	399,99	291,00	108,99	399,99			
00412000	SECHE LINGE FRONTAL PKG	L	50,00	31/10/23	369,99		32,00	32,00	337,99		
	Totaux compte : 21810000				3 396,92	3 292,94	140,99	3 058,93	337,99		
00161000	JOUET EN BOIS PIKCLER -	L	20,00	07/03/17	258,00	258,00		258,00			
00168000	JOUET EN BOIS	L	20,00	13/03/17	222,00	222,00		222,00			
00203000	3 DESSERTES PLIANTES EN	L	50,00	02/10/17	428,90	428,90		428,90			
	Rebut				-428,90			-428,90		31/12/23	
00209000	JOUETS EN BOIS - JUGARIJUGAR	L	20,00	28/11/17	288,90	288,90		288,90			
00243000	JOUETS 12 MOTOS - ARIGO	L	33,33	13/07/18	298,99	298,99		298,99			
00339000	4 LITS BEBE 60X120 GULLIVER +	L	50,00	05/07/21	559,76	419,00	140,76	559,76			
00344000	STRUCTURE EN BOIS STECK-UND	L	20,00	08/09/21	186,50	50,00	38,00	88,00	98,50		
00361000	2 CHARIOTS DE SERVICE DESSERTTE	L	50,00	23/05/22	194,79	60,00	98,00	158,00	36,79		
00367000	TABOURET A ROULETTES	L	100,00	07/07/22	160,56	79,00	81,56	160,56			
00368000	STRUCTURE EN BOIS STECK UND	L	20,00	14/07/22	186,50	18,00	38,00	56,00	130,50		
00383000	TUNNEL DE MOTRICITE	L	20,00	16/05/23	164,34		21,00	21,00	143,34		
	Totaux compte : 21840000				2 520,34	2 122,79	417,32	2 111,21	409,13		
	CentreAnalytique : FRIMOUSSES				6 547,26	6 045,73	558,31	5 800,14	747,12		

